FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2022 – 2023 - BO n°7 du 15.09.22

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions Seniors 7
- Compétitions Jeunes 10
- Rugby à X 11
- Rugby à 7 13
- Rugby Loisir 16
- Rugby à 5 18
- Formation 20

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Affiliations 24
- Rassemblements 25
- Annuaire des clubs 30

INFORMATIONS GENERALES

- Recrutement 33

INFORMATIONS FEDERALES

- Equipe de France 35
- Formation 36
- Mutations 37
- Avis hebdomadaire 39

INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS

- In memoriam 41
- Communication 42

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 45

PARTENAIRES & MECENES 47

CONTACTS 50

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Réunions & Evènements

Du 15 au 21 Septembre

- Réunions :

15.09	**Formation Représentants Fédéraux**	G. Krotoff	19h00 – 21h00
20.09	**Commission Régionale d'Aide et de Contrôle de Gestion**	G. Krotoff	09h00 – 13h00
21.09	**Bureau Exécutif**	G. Krotoff	08h00 – 10h00
21.09	**Commission de Discipline**	G. Krotoff	16h00 – 19h00
21.09	**Commission Régionale de l'Arbitrage**	G. Krotoff	19h00 – 21h30

Du 22 au 28 Septembre

- Réunions :

22.09	**Pôle Partenariat & Mécénat**	En visio	17h00 – 19h00
23.09	**Pôle Scolaire**	G. Krotoff	08h30 – 12h30
26.09	**Pôle Ecoles de Rugby**	G. Krotoff	18h30 – 22h00
27.09	**Pôle Rugby à 7**	G. Krotoff	19h00 – 22h00

Retrouvez l'intégralité des réunions de la Ligue dans l'agenda en ligne sur son site.

Accéder à l'agenda

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. Equipes M+18 de niveau régional : Informations importantes

Nous vous informons que plusieurs documents importants pour la saison sont disponibles sur le site de la LIFR :

- le Règlement des Compétitions Séniors ;
- toutes les Poules et Oppositions mises à jour ; tenant compte des dossiers de Rassemblements M+18 actés.

À noter pour les clubs de Régionale 1

Nous souhaitons attirer votre attention sur une modification de l'article 236 des Règlements Généraux de la F.F.R. applicable dès cette saison 2022 / 2023 et qui concerne la compétition de Régionale 1 et de Réserve Régionale 1.

Cet article stipule en effet que le nombre de joueurs titulaires d'une qualification comportant la lettre « B » ou « C » pouvant être inscrits sur la feuille de match (remplaçants compris) est limité à 2 (DEUX) selon la répartition suivante :

- Soit une qualification « B » et une qualification « C »
- Soit deux qualifications « B » et zéro qualification « C »

Le non-respect de ce dispositif entraîne la perte du match par disqualification.

L'article 235 de ces mêmes Règlements Généraux de la F.F.R. précise les critères d'attribution des qualifications de type « A », « B » ou « C ».

Le lien, ci-après, permet d'accéder au Titre II des Règlements Généraux de la F.F.R. : les articles 235 & 236 se trouvent en pages 17, 18 & 19 rg-2022-23-titre-ii-v3-cd-02-septembre-2022.pdf

À noter pour les clubs de Régionale 2

Lors de la réunion de fin de saison dernière, il avait été souhaité d'un commun accord entre les clubs de Régionale 2 et la LIFR, qu'un Championnat des équipes Réserves soit organisé dans cette catégorie.

À l'occasion d'un questionnaire adressé aux clubs concernés pendant l'été, l'immense majorité s'est prononcée pour l'organisation d'un Championnat des équipes Réserves de Régionale 2 à X avec couplage des rencontres avec celles de l'équipe première.

Début septembre, les poules de R2 ont été publiées dans l'attente des retours des clubs sur les engagements des équipes Réserves à X.

Nous connaissons aujourd'hui le nombre d'équipes réserves engagées. Elles sont au nombre de 15.

Afin de garantir un championnat des réserves à X comprenant un nombre suffisant de matchs, la LIFR a décidé de concentrer les équipes sur deux poules. Ainsi, quelques réajustements sur les poules préalablement publiées ont été réalisés, sans conséquences majeures pour les clubs concernés.

Ces décisions visent à favoriser le maintien des équipes réserves grâce à l'organisation d'un championnat cohérent et à inciter les clubs qui n'ont pas encore d'équipe réserves à se préparer pour les saisons futures.

En complément de ce dispositif, le même système de bonification appliqué en Régionale 1 sera mis en place pour les réserves de Régionale 2.

Vous trouverez, sur le site, les poules modifiées pour les équipes premières ainsi que les oppositions pour les équipes 1 et 2.

Nous espérons que ces dispositions vous donneront satisfaction et vous souhaitons une très belle saison avec le retour de l'odeur des vestiaires et de l'herbe fraichement coupée !

Thierry CHEVALIER
Secretaire Général

Thierry ALLIESSE
Président délégué

Accéder au site

2. Régionale 3 : Précision importante concernant les jours de match

Afin de lever le doute sur les incompréhensions et dans la volonté d'être le plus clair possible avec les clubs concernés, une précision importante concernant **les clubs de la Poule 4 du Championnat de Régionale 3.**

- **les anciennes équipes dites du samedi** (au nombre de 4 et clairement identifiées : PORC ; SCUF ; PLAISIR et RUEIL) verront leurs rencontres à domicile planifiées le **samedi à 15h00**.
- **toutes les autres équipes** verront leurs rencontres à domicile planifiées le dimanche à 15h00.

À partir du moment où les équipes se mettront d'accord pour modifier l'horaire ou le jour de la rencontre (le samedi ou le dimanche ou un autre jour de la même semaine**), la LIFR validera automatiquement cette modification** et ceci afin que les clubs puissent gérer aux mieux les problèmes de disponibilités de leurs installations sportives.
Pour ce faire, merci de procéder via Oval-e directement en faisant le nécessaire sur « Demandes de modifications de rencontres ».

3. Les Poules & les Oppositions ont été mises à jour (RAPPEL)

Comme indiqué, et sur le site de la LIFR, vous trouverez la mise à jour des Poules et Oppositions pour les compétitions Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3.

Accéder aux poules et calendrier des compétitions Seniors M+18

4. Fédérale 2 Féminine

4.1 Inscrivez-vous avant demain, vendredi 16 septembre (RAPPEL)

Pour la saison à venir, la gestion de la compétition Fédérale 2 Féminine dans sa phase qualificative **est totalement déléguée aux Ligues Régionales**. Une phase finale, dès le mois de mai, sera prise en charge et organisée par la FFR.
Concernant l'Ile de France, en rapport direct avec les Hauts de France, nous avons donc la main concernant sa gestion administrative et sportive.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la présentation de la compétition, et – le cas échéant – du formulaire d'engagement pour la compétition ci-après.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous communiquerons les informations relatives à cette Compétition dès que possible. Cela, prenant en considération que l'engagement des équipes en compétition se fait via l'envoi du formulaire en question, à nous retourner, et que la date limite de ce retour est fixée au 16 septembre 2022.

Présentation de la compétition

Formulaire d'engagement

4.2 Quelques précisions sur l'articulation du Championnat

Afin de pouvoir vous permettre de vous projeter un minimum sur le Championnat de Fédérale 2 Féminine, voici quelques informations, sous forme de points de la compétition :

Le Championnat débutera le 13 novembre et sera articulé à minima de 8 dates de Championnat + 1 date de Journée « Finale ». Bien évidemment selon le nombre d'inscrits, il est possible d'assister à un ajustement et à une articulation différente des Poules.

Aussi, il faut prendre en compte que les équipes participantes à la Tournée Automnale dans son intégralité bénéficieront de la bonification de 2 points sur le Championnat.

De plus amples informations et précisions seront à venir une fois la date butoir des inscriptions passée.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Compétitions Jeunes à XV

Organisation des compétitions à XV pour la 2ème période de la saison : Communiquez vos souhaits de changement de niveau pour les catégories M16 et M19 (MISE A JOUR)

Vous trouverez, sur le site de la LIFR, les listes des équipes des **compétitions régionales M16 & M19 à XV pour la saison 2022/2023**, tant pour le Régional 1 que pour le Régional 2. La mise à jour a été réalisée le **15/09/2022 à 9h30**.

Au niveau des rassemblements, il vous est demandé de **vérifier les n° apparaissant sur les listes**. Les clubs en rassemblement et sans n° doivent adresser leurs dossiers à rassemblements@idfrugby.fr (voir la rubrique Rassemblements dans ce N° du BO).

Accéder au site

Les clubs souhaitant participer à une compétition de niveau inférieur ou supérieur, n'engager aucune équipe ou au contraire engager une équipe en Régional 2 (M16 ou M19) sans avoir participé au championnat de la saison 2021/2022, sont priés d'adresser un mail à l'adresse : **epreuves@idfrugby.fr**.

Si aucune modification n'est à signaler (Niveau et/ou Rassemblement) merci de ne pas envoyer de mail. La commission des épreuves considérera que l'équipe reste inchangée et au même niveau.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Rugby à X

Féminines -18 et +18 : Engagez-vous dès maintenant pour la 2ème période de la saison (RAPPEL)

Il s'agit ici de vous donner les grandes lignes d'organisation de la saison à venir afin que vous puissiez vous situer dans les formats proposés. **N'hésitez pas à envoyer un mail à epreuves@idfrugby.fr pour nous faire part de vos engagements pour la saison à venir.**

Nous reconduisons le principe des 3 temps dans la saison :

1. **Une tournée d'Automne en Xpérimental Rugby'7s** (X Rugby 7's), durant le mois d'octobre.
2. **Le championnat régulier** (développé ci-dessous) de novembre à avril.
3. **Une tournée de Printemps** exclusivement sous forme de rugby à 7 olympique (grand terrain en mai-juin.

Lors de la phase de championnat régulier de la saison 2021/2022, nous vous avions proposé du rugby à X. Lors du bilan, nous avons pris en considération les remarques qui nous sont remontées avec notamment :

- Parfois une grande différence de niveau et de motivation entre certaines équipes,
- Des difficultés en terme d'effectif pour certaines équipes,
- Ou encore le caractère très nouveau de l'activité pour certaines joueuses et équipes.

Le Pôle Compétitions de la LIFR s'est penché sur ces problématiques et a décidé de vous proposer le schéma suivant : **Offrir deux niveaux de pratique pour toutes les équipes s'inscrivant au Championnat Régional.**

- **Pour le premier niveau que l'on qualifiera de "Compétition",** il n'y aura pas de changement par rapport à la formule proposée la saison passée, à savoir un Championnat « traditionnel » à X avec une phase qualificative suivie d'une phase Finale et d'un titre de Champion Régional à X. La forme de pratique sera du rugby à X et sa planification sera élaborée en fonction bien évidemment du nombre d'équipes inscrites sur environ 10 dates.
- **Pour le second niveau** nous vous proposons une **formule qualifiée de "Challenge Développement"** sous forme de tournois en Xpérimental Rugby'7s* sur environ 8 dates :
 - Cette formule ne sera donc pas un Championnat à proprement parlé, elle sera intercalée entre les dates du Championnat à X traditionnel afin de permettre à tous

les clubs et toutes les joueuses de trouver une pratique correspondant à des attentes de développement.

- Sur cette formule, chaque week-end sera indépendant et l'objectif prioritaire sera de jouer, dans un état d'esprit de formation et festif.
- Une reconnaissance des équipes les plus valeureuses sur la saison sera organisée sur le modèle du Rugby Loisir en prenant en compte sur chaque tournoi : fair-play, classement, organisation, réception.
- Rappel des règles du Xpérimental Rugby, **cliquez ici pour en prendre connaissance** : il permet de jouer à 7, ou 6, ou même 5 en s'adaptant à l'équipe au plus faible effectif. Il donne donc la possibilité aux clubs de proposer une équipe et une pratique de proximité en évitant des rassemblements à partir de joueuses trop dispersées.

Bien évidemment, l'inscription à l'un ou l'autre des deux niveaux proposés, **voire même aux deux**, sera faite sur la base du volontariat, et la Ligue laisse chaque club et équipe libre de son choix.

IDF 7s Open Tour « Société Générale »
Tournée d'Automne

1. Masculins M16 et M19 (RAPPEL)

1.1 Organisation

Cette saison, la participation sur les périodes de rugby à 7 (Automne et Printemps) se fera automatiquement et obligatoirement sur le bloc entier des trois dates. Il ne sera donc plus possible de s'engager ponctuellement sur une des trois dates.

L'inscription à cette tournée d'Automne sera de 300€ par club. Attention, en cas de forfait sur une des trois dates, **une pénalité financière de 200€** sera appliquée.

Chaque club est dans **l'obligation de se positionner pour recevoir un plateau** lors d'une des trois dates, afin de pallier aux problèmes organisationnels de dernière minute de la saison passée. Même si ce positionnement ne sera pas forcément retenu, cela devient une obligation pour tous les clubs.

Spécificité LIFR : Afin de permettre au plus grand nombre de participer sans contraintes à l'IDF 7s Open Tour « Société Générale », la Ligue Ile de France de Rugby instaure les remplacements illimités sur cette Tournée d'Automne.

Précisions :

- Attention, pour les clubs candidats, les qualifications pour les Finales du Championnat de France de rugby à 7 prendront en compte cette année **la totalité des dates**, c'est-à-dire celles de la Tournée d'Automne plus celles du Printemps.
- Bien évidemment, le bonus de 3 points sur le Championnat « traditionnel » est reconduit à l'issue de la participation à la Tournée d'Automne de rugby à 7.

De plus amples informations sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la Ligue via le document **« Organisation Sportive & Livret d'Accueil »** qui a été **mis à jour le 8 septembre**. Celui-ci reprenant toutes les informations utiles concernant le déroulé sportif d'une étape de la Tournée et sa mise en place organisationnelle pour les clubs recevant.

Annulation des dates de rugby à 7 pour les équipes Nationales M16 et M18 :

La FFR a planifié 2 dates (les weekends du 10/11 et du 17/18 septembre) pour la pratique du rugby à 7. Suite au fait qu'**aucun club concerné ne se soit inscrit,** la LIFR décide **d'annuler les dates de rugby à 7 du mois de septembre** concernant les catégories des Nationaux U16 et U18 à 7 en présaison.

1.2 Ouverture des inscriptions jusqu'au 20 septembre (RAPPEL)

Les inscriptions pour la Tournée d'Automne de l'IDF 7s Open Tour « Société Générale » sont ouvertes jusqu'au 20 septembre.

Catégorie M16 **Catégorie M19**

2. Féminines -18 et +18 : Le X Rugby 7's retenu comme forme de jeu pour la pré-saison (RAPPEL)

2.1 Organisation

Suite aux retours des équipes sur la forme de jeu souhaitée pour le début de saison, La LIFR propose aux Féminines -18 et +18 une tournée d'automne **en Xpérimental Rugby'7s** (X Rugby 7's) durant le mois d'octobre.

Cette tournée automnale pour les catégories Féminines se déroulera sur **2 dates** (les dimanches 9 et 16 octobre) et le principe d'engagement sera identique ou presque à celui des catégories Jeunes Masculines. En effet, Les équipes s'engagent sur deux dates et il ne sera donc pas possible de s'engager ponctuellement sur une des deux. **Cette inscription sera de 100€ par équipe** et en cas de forfait sur une des deux dates, **une pénalité financière de 100€.**

Concernant les Féminines +18 ans, cette tournée est ouverte aux équipes régionales et celles participant au **Championnat de Fédérale 2 Féminine.**

Un bonus de 2 points sur le Championnat « traditionnel » sera mis en place à l'issue de la participation à la Tournée d'Automne **Xpérimental Rugby'7s** pour les équipes ayant participé aux deux dates (bonus donc possible de 2 points ou 0 en cas de forfait et/ou de non-participation). Ce bonus s'appliquera donc aux catégories régionales et fédérales participantes. Toutes les modalités financières seront détaillées et présentes sur le Livret d'accueil et programme sportif, diffusé dans les meilleurs délais.

La tournée de Printemps proposera aussi quelques dates, mais cette fois sur du rugby à 7 olympique (grand terrain).

2.2 Ouverture des inscriptions jusqu'au 27 septembre

Les inscriptions pour la Tournée d'Automne Xpérimental Rugby'7s (X Rugby 7's) concernant les catégories F+18 et F-18 sont ouvertes **jusqu'au 27 septembre**.

Féminines +18 : s'inscrire

Féminines -18 : s'inscrire

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Rugby Loisir

L'offre Rugby Loisir de la LIFR pour les équipes masculines : le loisir libre et le challenge loisir +

- **Le loisir libre** :

Les équipes, composées de joueurs plutôt anciens et débutants, s'organisent comme elles le veulent et concluent leurs rencontres avec **en moyenne 1 match par mois, souvent le vendredi soir** et avec une 3ème mi-temps mémorable. Les équipes se contactent directement ou via le groupe Facebook « RLO de la LIFR ».

Il faut **une licence loisir avec plaquage adapté** et le nombre de joueurs avec une licence compétition est limité, généralement à trois par feuille de match.

Les règles sont celles du rugby amateur avec toutes les mêlées simulées mais en ne comptant que les essais.

Il n'y a en la matière que deux obligations à respecter : **déclarer les rencontres et établir une feuille de match**. A l'issue des rencontres, les deux équipes s'évaluent sur des critères relationnels et réceptifs, puis portent le score. La Ligue établit un classement à partir de ces données et désigne le vainqueur du « **Challenge Rugby Loisir Libre** » qui est récompensé à l'occasion du **tournoi annuel Rugby Loisir** organisé par la LIFR

- **Le challenge loisir + :**

Organisé pour la deuxième fois et a réuni une quinzaine d'équipes la saison dernière, il est ouvert aux équipes loisir qui souhaitent **une pratique un peu plus compétitive** et un peu plus organisée.

Un calendrier est établi avec **une dizaine de matchs** mais il y a beaucoup de souplesse pour que les équipes puissent s'organiser en fonction de la disponibilité des installations. Seule contrainte : **on ne joue pas le dimanche !**

Un classement est établi qui débouche sur une phase finale puis des finales.

Les joueurs doivent **posséder une licence loisir avec plaquage adapté ou une licence compétition**. Une équipe peut être composée de joueurs de plusieurs clubs différents. Concrètement, cela signifie que si vous avez des joueurs ne rentrant ni dans l'équipe 1 ni dans la 2, vous pouvez composer une équipe avec 1, 2 ou 3 clubs voisins et ce, quel que soit leur niveau.

Les joueurs désirant jouer le samedi ou en semaine seront comblés. Les anciens, les débutants, les joueurs de retour de blessure tout le monde peut participer.

Les règles sont les mêmes que celles du rugby amateur mais avec toutes les mêlées simulées (comme en universitaire) et tous les points sont comptés.

Tous les matchs ont des arbitres.

Loisir libre ou challenge, contactez-nous pour plus d'infos : rugby-loisir@idfrugby.fr

Regarder le film de présentation

1. Coupe IDF – Date n°1 : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 20 septembre

La 1ère date de la Coupe aura lieu sur 3 sites, les 24 & 25 septembre :

- Open Féminin~~,~~ chez les habitué(e)s des **Rockets de Houilles** le **dimanche 25 au matin,**
- Mixtes, chez les **Tuches m'Habitent de l'USO Massif Central**, à **Paris le samedi 24 au matin,**
- Les catégories Mixtes +35 ans & Plus de 35 ans, **à Yerres chez les Marca5**, le **dimanche 25 au matin.**

Seules 4 catégories seront représentées, les Open Masculin restent au chaud, faute de site d'accueil.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 20 septembre, 9h00.

S'inscrire

2. Accueil des tournois LIFR : Positionnez-vous avant le 23 septembre prochain pour recevoir un plateau ! (RAPPEL)

Rappel : suite à la décision commune des clubs présents lors de la réunion de fin de saison, les sections déjà existantes **doivent se positionner sur deux dates par catégorie dès le début de saison.** Ce positionnement est **obligatoire mais n'est pas définitif.**

Certains clubs se positionnent sur des dates, mais ne sont pas dans la certitude de pouvoir l'organiser. **C'est la LIFR qui déterminera en fonction des besoins** (obligation pour participer aux Finales Régionales), et selon les possibilités, les différents clubs organisateurs.

Au regard des différentes problématiques constatées, la LIFR a souhaité vous accorder un délai supplémentaire pour vous positionner. Néanmoins, les clubs ne respectant pas cette obligation **au 23 septembre prochain** verront leur(s) équipe(s) **ne pas pouvoir participer aux Championnats IDF en fin de de saison. MERCI de rapidement nous contacter afin d'ouvrir les inscriptions le plus rapidement possible à l'adresse : rugbya5@idfrugby.fr**

Accédez au tableau de positionnement

3. Calendrier 2022/2023 : à vos agendas ! (RAPPEL)

Calendrier 2022/2023

À noter que ce calendrier 2022/23 reste prévisionnel pour certaines dates, et qu'il reste encore des inconnues à l'heure actuelle. Nous ne manquerons pas de faire les modifications et de vous en informer dès l'officialisation de celles-ci.

4. Mettez à jour vos coordonnées sur Oval-e pour faciliter les échanges et l'arrivée de nouveaux licenciés (RAPPEL)

À l'aube de cette nouvelle saison 2022/23, pour optimiser le recrutement de futurs licenciés et faciliter les échanges entre vous au cours de l'année, il est important que vous réalisiez 2 étapes.

Etape 1 : Vérifier, sur le site de la LIFR, dans la rubrique « Trouver un club » si votre section est bien référencée sur la fiche de votre club. Si ce n'est pas le cas, demandez à votre club de mettre à jour sur Oval-e ses pratiques (Mode d'emploi disponible dans ce BO – rubrique Annuaire des Clubs)

Etape 2 : Aller sur Oval-e, remplir sur votre fiche de licencié **les champs « téléphone Public et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites »** au milieu de la fiche. Ce sont ces données qui remontent sur le site de la LIFR et celui de la FFR.

1. Journée « BienJoué en Sécurité » : Organisation des Réunions Terrain (RAPPEL)

Pour tous les clubs de la LIFR engagés en Compétition Nationales et/ou Régionales (Jeunes, Seniors) et Loisir, *les* **« Réunions-Terrain »** *ont eu* ***lieu*** le lundi 5 septembre**.** *Suite à celles-ci, les référents sécurité des clubs doivent transmettre l'attestation de participation à l'Action « BienJoué en Sécurité », à l'adresse :* formation@idfrugby.fr ***au plus le tard le 31 Octobre 2022.***

Télécharger l'attestation

Pour le rugby éducatif (école de rugby) : les actions « BienJoué en Sécurité » *se déroulent* ***du 12 Septembre au 26 Septembre 2022 selon les Bassins*** *(dates et lieux communiquées en page suivante)* ***:***

- Action 1 : *Pour toutes les Ecoles de Rugby, les* **« Réunions-Terrain »** *ont eu lieu* **le LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 de 19 HEURES à 21 HEURES** *sur un site au sein de leur bassin.*
- **Action 2 :**
 - **Pour les Catégorie M6 à M10** *: l'Arbitre du Club au travers de l'action* **« L'Arbitre acteur au cœur de son club »** *se chargera d'animer cette formation, au plus tard avant le 31 Octobre 2022.*
 - **Pour les Catégorie M12 à M14** *: Conjointement, l'Elu Départemental en charge de la sécurité et un formateur en arbitrage se chargeront d'animer cette formation sur* **« le Centre de Perfectionnement en Arbitrage » (CPA).**
 - *Pour plus d'informations sur le CPA, les clubs se rapprocheront de leurs Responsables Ecole de Rugby du département.*

Pour tous compléments d'informations, n'hésitez pas à contacter le CTC de votre Bassin ou le CTL en pilotage de cette organisation, Rudy BRENIER 06.12.62.57.36 ou rudy.brenier@ffr.fr.

2. Feuille de Match Dématérialisée : il est encore temps de vous inscrire pour la 2ème session de formation en septembre

La feuille de match dématérialisée sera utilisée sur l'ensemble des compétitions à X et à XV fédérales et régionales masculines et féminines (jeunes et séniors) au cours de la saison 2022/2023.

La LIFR, dans le cadre de son IREF, organise des formations à destination des dirigeants de club qui ne seraient pas encore familiarisés avec cet outil informatique.

La 1ère a eu le lieu mercredi 14 septembre et **la 2nd aura lieu le lundi 19 septembre à 19h00** en visioconférence.

Les inscriptions à la 2ème formation se font exclusivement en ligne. Une invitation pour participer à la visioconférence vous sera adressée dans les jours qui précèdent la formation.

S'inscrire à l'une des sessions de formation

3. Formations fédérales : les dates de clôture approchent pour les BF Baby Rugby, Découverte – Initiation et Développement

Depuis le 24 juillet, les inscriptions aux formations fédérales sont ouvertes :

- Brevet Fédéral **« Baby Rugby »** : clôture des inscriptions **le 16 septembre**
- Brevet Fédéral **« Découverte – Initiation »** (BF INIT) : clôture des inscriptions **le 24 septembre**
- Brevet Fédéral **« Développement »** (BF DEVE) : clôture des inscriptions **le 24 septembre**
- Brevet Fédéral **« Rugby à 5 – Niveau 1 »** : clôture des inscriptions le 1er novembre

S'inscrire au BF Découverte – Initiation et Développement

S'inscrire au BF Baby Rugby

S'inscrire au BF Rugby à 5

En savoir plus sur les formations de la LIFR

4. Formations professionnelles « CQP » et « BPJEPS » : Les dossiers de candidatures sont disponibles (RAPPEL)

- **Certificat de qualification professionnelle (CQP) « technicien rugby à XV »** : pour entraîner des catégories pouvant aller des moins de 15 ans jusqu'en Fédérale 2.
- **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Educateur Sportif « mention Rugby à XV » (BPJEPS)** : pour encadrer des publics variés tels que des licenciés de la FFR en rugby éducatif (Baby-Rugby ou Ecole de Rugby) ou compétitif (moins de 16 ans), ou des non-licenciés en milieu scolaire et périscolaire, en entreprise, en « loisirs-bien-être ».

Accéder aux dossiers de candidature

Ces deux diplômes peuvent être obtenus par voie d'apprentissage ou par voie de formation professionnelle. Ils sont ainsi, finançables par l'ensemble des opérateurs publics ou privés, y compris Mon Compte Personnel de Formation.

Ces diplômes de niveau 4 (BAC) enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles permettent d'entraîner à temps partiel ou temps plein contre rémunération.

La Ligue Ile de France de Rugby, par l'intermédiaire de l'IREF, a obtenu la certification Qualiopi. Cette certification, garante de la qualité de la formation, permet en outre aux clubs et aux personnes souhaitant se former de pouvoir financer le coût de la formation via différents dispositifs :

- En faisant appel aux fonds publics et mutualisés via les Opérateurs de Compétence dans le secteur du sport : **AFDAS et Uniformation**
- En signant un **Contrat Engagement Jeune** (dispositif de Pôle Emploi)

Démarche CEJ pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans ou 29 ans en situation de handicap :

1. Le jeune s'inscrit à "un jeune, une solution".
2. Il est reçu par un conseiller qui valide son projet professionnel avec un conseiller en Evolution Professionnelle (CEP) à Pôle emploi ou dans une Mission Locale. Le conseiller identifie la formation et définit la modalité de financement en fonction de l'offre collective existante ou non.
3. Le jeune signe son CEJ (de 12 à 18 mois) et touche une indemnité (Max 500€).
4. La formation validée est celle de l'organisme de formation de la LIFR et c'est ce dernier qui doit déclarer l'entrée en formation du jeune. Le club devra fournir une attestation d'accueil du jeune dans le cadre de son alternance.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Affiliations Mutations

1. Autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association (RAPPEL)

Nous vous informons que toutes les demandes de validation à pratiquer le rugby dans une seconde association (double licence) sont en cours.

Nous vous rappelons, conformément à l'article 223 des Règlements Généraux de la FFR que :

« La seconde association au sein de laquelle un joueur ou une joueuse est autorisé(e) à pratiquer peut évoluer au même niveau de compétition que la première, dans la classe d'âge du joueur ou de la joueuse concerné(e). En revanche, le joueur ou la joueuse concerné(e) ne pourra jamais participer à un même niveau de compétition avec les deux associations.

N.B. : L'alinéa ci-dessus n'est pas applicable :

- ***au rugby éducatif ;***
- ***lorsque le joueur ou la joueuse concerné(e) pratique le rugby à XV dans la première association et le rugby à 7 dans la seconde (et inversement).***

Un joueur sous convention de formation homologuée avec un centre de formation agréé d'un groupement professionnel bénéficiant d'une autorisation ne peut évoluer qu'avec une équipe engagée en Nationale, Nationale 2, Fédérale 1 ou Fédérale 2. »

En cas de besoin, les membres de la Commission des Affiliations de la Ligue restent à votre disposition.

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

2. Demandes d'affiliations 2022/2023 : compléments d'informations sur le justificatif d'identité, le certificat médical, les soigneurs et les mutations (RAPPEL)

Prendre connaissance des compléments d'informations

Rassemblements d'associations en vue de la saison 2022/2023 (RAPPEL)

En vue de l'organisation de la saison sportive 2022/2023, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la procédure d'enregistrement d'un rassemblement d'associations au regard des Règlements Généraux de la FFR (**article 218**).

Votre attention est attirée sur le fait que, conformément à une modification règlementaire adoptée par le Comité Directeur de la FFR le 30 juin dernier, un rassemblement d'associations doit répondre à un projet sportif global de bassin et de territoire, et non à une logique unique de performance sportive ou à une volonté de répondre aux obligations sportives des associations participantes. **C'est pour cela que l'avis conforme du Directeur Technique de Ligue sera sollicité avant toute homologation d'un rassemblement.**

Il est donc indispensable de respecter les dates limites d'envoi des dossiers, faute de quoi l'homologation du rassemblement ne pourra être garantie.

1. Objet

« Le rassemblement est l'opération qui permet à deux associations au moins, affiliées à la F.F.R., de mutualiser leurs effectifs et leurs moyens dans une classe d'âge donnée pour :

- Promouvoir, améliorer, développer et faciliter la pratique du rugby sur un territoire donné dans les catégories de jeunes et dans certaines compétitions féminines ;
- Développer la notion de solidarité entre associations ;
- Permettre la création de nouvelles équipes de jeunes et de féminines ainsi que leur participation aux diverses compétitions proposées ;
- Favoriser pour chaque équipe concernée, une composition la plus homogène possible.

La constitution d'un rassemblement doit s'appuyer sur trois éléments fondamentaux :

- le bassin de vie (Communauté de communes, Communauté d'agglomération, Pays, environnement économique, scolaire…) ;
- la mutualisation des moyens ;
- la solidarité. »

2. Caractéristiques

« Un rassemblement ne peut être réalisé qu'entre associations d'un même bassin de vie, à l'appréciation du validateur du rassemblement et sous réserve d'une opposition de la F.F.R., le cas échéant.

L'association bénéficiaire/support du rassemblement est celle qui détient les droits sportifs, affectés à l'équipe en rassemblement. Elle sera l'interlocutrice de l'organisme régional et de la F.F.R. pour tous les aspects administratifs, sportifs, financiers et disciplinaires liés au fonctionnement de l'équipe engagée.

Les associations composant le rassemblement sont autorisées à engager des équipes dans la même classe d'âge sous réserve que ces dernières n'évoluent jamais au même niveau de compétition qu'une équipe du rassemblement. »

3. Classes d'âge autorisées

« Les rassemblements sont autorisés dans les classes d'âge suivantes :

- Ecole de rugby (« moins de 6 ans » à « moins de 14 ans ») * ;
- Masculins « Moins de 16 ans » ;
- Masculins « Moins de 19 ans » ;
- Masculins « 18 ans et plus » (uniquement dans les compétitions de Fédérale 3, Régional 1, 2 et 3 et les équipes réserves de ces mêmes compétitions),
- Féminines « moins de 15 ans » ;
- Féminines « moins de 18 ans » à XV ;
- Féminines Fédérales « moins de 18 ans » à X ;
- Féminines « 18 ans et plus » (uniquement dans les compétitions Fédérales 1 et 2 Féminines, Féminines Régionales à X, Réserve Elite féminine et Championnat de France Féminines à 7).

* L'association-support d'un groupement professionnel ne peut pas participer à un rassemblement dans les classes d'âge « Ecole de rugby » (moins de 6 ans à moins de 14 ans).

En cas d'engagement de plusieurs équipes, chacune bénéficiera d'un nom propre enregistré sur l'application Oval-e. (à savoir que chaque équipe émanant du rassemblement se verra attribuer un numéro de rassemblement distinct).

4. Procédure

« L'homologation d'un rassemblement est du ressort de l'organisme régional ou des organismes régionaux dont dépendent les associations concernées, **après avis conforme du (ou des) Directeur(s) technique(s) de Ligue(s)**.

L'homologation est subordonnée à la présentation, **via Oval-e et avant la première rencontre en compétition de la saison en cours**, des documents suivants :

- Formulaire de rassemblement (téléchargeable sur Oval-e) ;
- Convention type (téléchargeable sur Oval-e) complétée et signée comportant notamment la désignation de l'association bénéficiaire/support ;
- Organigramme de la structure administrative et sportive (association bénéficiaire/support et son correspondant, éducateurs et entraîneurs, par classe d'âge et par équipe) ;
- Projet sportif et pédagogique argumenté. »

Au sein de la Ligue Ile de France de Rugby (LIFR), la validation d'un rassemblement d'associations relève de la responsabilité conjointe du Pôle Sportif et du Conseil de Résolution des Litiges **après avoir reçu l'avis conforme du DTL**.

Précisions importantes :

• Le nom du rassemblement doit obligatoirement être structuré comme suit : « RST Nom complet de l'association support A / Nom de l'association B / Nom de l'Association C / et ainsi de suite / catégorie d'âge)

• Pour les rassemblements qui existaient précédemment, si une convention avait été établie en bonne et due forme et qu'aucune modification n'est envisagée, celle-ci sera prorogée.

• Pour les rassemblements qui existaient précédemment et qui doivent faire l'objet d'une modification, une nouvelle convention doit être établie (selon le modèle ci-dessous).

Formulaire d'engagement :

Quel que soit la situation du rassemblement, nouvellement constitué ou prorogé, un formulaire d'engagement de rassemblement devra impérativement être fourni au dossier pour la saison 2022/2023.

ATTENTION : pour chaque équipe engagée, il ne peut y avoir qu'une seule association bénéficiaire/support.

5. Modification d'un rassemblement

« La composition d'un rassemblement (désignation du club support et identité des clubs) ne peut pas être modifiée après la première journée de la compétition dans laquelle il est engagé.
Par exception, dans les compétitions à X, la commission des épreuves fédérales, sous réserve de l'acceptation de(s) organisme(s) régional(aux) concerné(s), pourra accorder une dérogation à ce principe pour favoriser la pratique, à condition que la modification n'impacte pas la situation d'un club au regard des obligations sportives (cf. article 350 des règlements généraux). En cas de dérogation, le rassemblement concerné ne peut pas participer aux phases finales de la compétition dans laquelle il est engagé. »

6. Cessation

« En cas de cessation du rassemblement, l'association bénéficiaire/support récupère les droits sportifs qu'elle avait apportés, le cas échéant. A défaut, les droits sportifs sont définitivement perdus, sauf accord de toutes les associations qui participaient au rassemblement, écrit et unanime, de les attribuer définitivement à l'une d'entre elles. »

7. Formalités administratives

Le modèle de convention et les formulaires d'engagement d'un rassemblement sont téléchargeables ci-dessous.

Formulaire rassemblement association

Convention rassemblement association

Liste complémentaire rassemblement association

Les documents sont à renvoyer exclusivement par mail à l'adresse suivante : rassemblements@idfrugby.fr

La date limite d'envoi des documents est fixée au :

- **Vendredi 9 septembre 2022 pour les rassemblements de la classe d'âge « Masculins 18 ans et plus »** (uniquement dans les compétitions de Fédérale 3, Régional 1, 2 et 3 et les équipes réserves de ces mêmes compétitions) ;
- **Vendredi 16 septembre pour toutes les autres classes d'âge qui vont participer à la Tournée d'Automne de rugby à 7 au mois d'octobre ;**
- **Vendredi 14 octobre pour toutes les autres classes d'âge qui participeront aux compétitions à XV ou à X sans avoir préalablement participé en rassemblement à la Tournée d'Automne.**

Les documents doivent être de bonne qualité (lisibles) et permettre l'identification des associations au rassemblement (aucunes abréviations ne seront autorisées).
Nous vous rappelons qu'il ne sera pas possible à une association de quitter le rassemblement en cours de saison.

Après validation du dossier, un numéro sera attribué et sera la référence du rassemblement pour les différentes phases des compétitions dans le niveau et la catégorie d'âge concernés.

Aucun engagement en compétition des associations au rassemblement ne sera pris en compte si ledit rassemblement n'a pas été validé par la LIFR (cf. point 2 : Caractéristiques), après examen des documents impératifs.

8. Obligations sportives

La LIFR attire l'attention des associations souhaitant conclure ou ayant conclu un rassemblement (de niveau fédéral ou régional) sur leurs obligations en termes d'effectifs et d'engagement d'équipes dans les catégories données (article 350 des règlements généraux de la F.F.R. et Règlement des Compétitions Régionales Séniors) et sur les conséquences encourues en cas de manquements.

La LIFR rappelle également qu'à compter de cette saison 2022/2023, les équipes engagées en Fédérales 1, 2 et 3 pourront engager des équipes M16 et M19 en nom propre sur du jeu à X pour satisfaire à leurs obligations sportives.

9. Contacts

Pour toute demande d'information, merci d'envoyer un mail à l'adresse rassemblements@idfrugby.fr

Annuaire des clubs = Trouver un club
Pensez à mettre à jour vos coordonnées sur Oval-e (RAPPEL)

La rubrique « **Trouver un club** » du site de la LIFR **fait office d'annuaire des clubs.** Elle est **en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e**.

ACTION 1 : mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Direction » de l'espace « Contact » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR.



En dépilant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).
Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur OK (6).
Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).



ACTION 2 : mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Responsables », de l'espace « Contact » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

lien vers un tutoriel

ACTION 3 : demander à chaque **membre de votre comité directeur** et aux **responsables de catégorie** d'aller sur Oval-e, sur leur **fiche « licencié »** et de remplir **les champs « téléphone Public**

et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites » au milieu de la fiche « licencié ».



Ce sont ces données qui apparaitront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur son site et ceux des Ligues**.

Accéder à la rubrique « trouver un club »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Recrutement

Appel à Candidature pour 3 postes au sein de la LIFR

- **Un Conseiller Technique de Club (CTC)**

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants dans le cadre de la réforme de la formation conduite par la Fédération Française de rugby, la Ligue Régionale Ile de France de Rugby (LIFR) recrute un Conseiller(e) Technique de Clubs (F/H) suite au départ d'un CTC.

Télécharger la fiche de poste

- **Un Chargé de mission Pôle Citoyenneté**

Pour favoriser le développement de notre Pôle Citoyenneté, consolider l'existant, coordonner et mettre en place de nouvelles actions citoyennes et écoresponsables, la LIFR recrute un Chargé de Mission au sein du Pôle Citoyenneté.

Télécharger la fiche de poste

- **Un Responsable IREF**

Dans le cadre du développement de son Institut Régional de Formation, la LIFR recrute un(e) Responsable de l'Institut. Il s'agit d'une création de poste.

Télécharger la fiche de poste

Les personnes intéressées doivent adresser leur dossier complet de candidature exclusivement par courriel à candidature@idfrugby.fr avant le 1er octobre

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Equipe de France

France 7 et France 7 Féminin

7 Franciliens à la Coupe du Monde

Joueuses et joueurs formés en Île de France :

GRISEZ Joanna
AC Bobigny 93 Rugby (2015 –

IRAGUHA William
RC Massy Essonne (2010 – 2020)
FFR (2020 –

LAUGEL Jonathan
Olympique Groslay Enghien Montmorency (2004 – 2008)
Racing Club de France Rugby (2008 – 2013)
FFR (2013 –

PAREZ EDO MARTIN Stephen
Paris Université Club (2006 – 2012)
Racing Club de France Rugby (2012 – 2013)
FFR (2013 –

TROUABAL Joachim
Entente RCCS Brétigny (2008 – 2012)
RC Massy Essonne (2012 – 2018)
Racing Club de France Rugby (2018 – 2019)
FFR (2019 –

Joueuses et joueurs évoluant en Île de France :

NOEL Lou
RC Cruasien (2015 – 2017)
Union Sportive Rhone XV (2017 – 2018)
FC Grenoble Amazones (2018 – 2019)
AC Bobigny 93 Rugby (2019 –

PELLE Chloé
Stade Villeneuvois Lille Métropole (2009 – 2018)
Stade Français Paris (2018 – 2020)
RC Chilly-Mazarin (2020 –

Formation

Brevet Fédéral Rugby à 5 – Niveau 2 « Santé » : Inscriptions ouvertes jusqu'au 25 septembre (RAPPEL)

La FFR a lancé les inscriptions pour la 6ème session du Brevet Fédéral Rugby à 5 – Niveau 2 « Santé » qui se déroulera **du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023** avec le concours de l'UVFMS.

Ce Brevet Fédéral permet aux éducateurs **d'acquérir les connaissances sur les publics en Affection Longue Durée, sur les pathologies classées Affections Longue Durée (ALD) et sur l'activité rugby à 5 organisée dans le cadre des Activités Physiques Adaptées du Sport sur Ordonnance.**

Pour postuler à cette formation, **vous devez avoir validé le BF "Rugby à 5 - Niveau 1 - Loisir – Bien-être", ou un autre Brevet Fédéral**, sauf cas particuliers.

Les inscriptions se font via la plateforme AGATE de l'INEF et ce avant le **25 septembre 2022**

S'inscrire

En savoir plus

Pour les questions liées :

- **aux projets dans les clubs:** Flavien Bonne - Flavien.Bonne@ffr.fr
- **à la formation:** Benoît Oszustowicz - Benoit.Oszustowicz@ffr.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Mutations

Fin de la période des mutations autorisées

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Je sais que vous avez tous hâte de retrouver la ferveur des compétitions et que vous êtes tous actuellement en train de finaliser vos effectifs pour cette saison. Afin de préparer cette reprise dans les meilleures conditions, je souhaitais faire un point sur les périodes de mutations.

Conformément aux dispositions de l'article 252 des Règlements Généraux de la F.F.R., deux périodes sont applicables à tout joueur ou joueuse désirant changer d'association : la période des mutations dites « autorisées » et celle des mutations dites « contrôlées ». La période de référence de la mutation est alors déterminée **selon la date d'initialisation de la demande de mutation** auprès de l'organisme compétent. Autrement dit, c'est bien la date à laquelle vous initialisez le formulaire de demande de licence qui fait foi, ce qui vous permet d'anticiper les demandes, même si le formulaire n'est complété et transmis que plusieurs semaines plus tard.

Aussi, dans une volonté de bonne gestion de l'activité sportive et de prévention des éventuels litiges qui pourraient en découler, je vous rappelle que la période de mutations « autorisées », laquelle conduit chaque acteur compétent à délivrer la qualification « M », permettant à tout joueur ou joueuse muté(e) de participer aux rencontres de l'équipe « UNE » senior de sa nouvelle association, prendra fin **le 30 septembre 2022**.

Les organismes compétents seront ensuite amenés à délivrer des licences comportant la qualification « MC » aux personnes ayant initialisé leur demande de mutation à partir du 1er octobre 2022, les empêchant ainsi de participer aux rencontres de l'équipe « UNE » senior de leur association.

Par conséquent, je ne peux que vous conseiller d'initialiser les demandes de mutations avant le 30 septembre prochain pour tous les joueurs et joueuses qui seraient amené(e)s à vous rejoindre dans le courant de la saison sportive, afin que vos joueurs et joueuses amené(e)s à évoluer avec l'équipe « UNE » senior de vos associations ne soient pas empêché(e)s.

Je tiens par ailleurs à vous préciser que cette qualification « MC » est applicable à tous les niveaux de compétition où il existe une « obligation » d'engager une équipe réserve au début de la saison sportive. Par conséquent, si la nouvelle association n'est pas tenue d'avoir une équipe réserve au sens et dans les conditions décrites à l'article 350 des Règlements Généraux de la F.F.R, la qualification « M » sera accordée, autorisant le joueur ou la joueuse concerné(e) à évoluer avec l'équipe « UNE » senior de son association.

Enfin, je vous rappelle également qu'au-delà des dates mentionnées ci-après, lesquelles sont fixées par l'article 252 des règlements généraux de la FFR, aucune mutation ne peut intervenir après :

- Le 31 décembre pour les associations dont l'équipe « UNE » évolue dans les compétitions professionnelles, en Nationale, Nationale 2, en Divisions fédérales, dans les compétitions Elite 1 et 2 Féminines, Fédérale 1 et 2 féminines ;
- Le 28 février pour les associations de régionales et féminines régionales à X ;
- Le 30 avril pour les joueurs et joueuses mineurs.

Pour l'application de ces périodes il convient également de noter qu'un joueur ou une joueuse précédemment licenciée auprès d'une fédération étrangère membre de World Rugby lors de la saison précédente est considéré(e) comme muté(e).

Par ailleurs, tout club évoluant en championnat de France de Nationale ou de Nationale 2 bénéficie de la possibilité d'accueillir jusqu'à 4 nouveaux joueurs autorisés à évoluer en équipe « UN3 senior selon des modalités spécifiques prévues à l'article 252-3 des mêmes règlements.

J'espère que ces quelques informations vous aideront à appréhender du mieux possible la reprise tant attendue des championnats et vous rappelle que les services de la F.F.R peuvent vous accompagner en cas de difficulté particulière.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Christian DULLIN
Secrétaire Général

Avis Hebdomadaire

1. Avis hebdomadaire n°1133 relatif à l'encadrement technique des clubs de F1 accédant de F2

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme de la pyramide des compétitions masculines séniors, 24 clubs ont exceptionnellement été promus de Fédérale 2 en Fédérale 1 à l'issue de la saison 2021/2022.

Pour accompagner au mieux ces clubs promus et faciliter leur intégration dans cette nouvelle division, ceux-ci bénéficient d'un moratoire d'une saison pour se mettre en conformité avec leurs obligations en termes d'encadrement sportif de l'équipe première séniors telles que définies dans l'article 351 des règlements généraux de la F.F.R.

A ce titre, les entraîneurs de l'équipe 1 séniors des clubs concernés non titulaires du D.E.J.E.P.S (EDU, FEC ou ECF) pourront sur la saison 2022/2023 exercer normalement sans sanctions, sous réserve toutefois qu'ils respectent les obligations applicables à la Fédérale 2.

Télécharger l'avis hebdomadaire n°1133

2. Avis hebdomadaire n°1131 relatif aux Règlements Généraux 2022/2023 (RAPPEL)

Pour la saison 2022/2023, le Bureau fédéral a adopté, lors de sa réunion du 1er septembre 2022, des modifications relatives aux textes suivants :

- Titre II des Règlements Généraux de la F.F.R. relatif à la gestion des membres et des pratiquants ;
- Titre III des Règlements Généraux de la F.F.R. relatif aux compétitions et challenges ;
- Titre VI des Règlements Généraux de la F.F.R. relatif aux dispositions financières.

Les textes ainsi modifiés sont annexés au présent Avis hebdomadaire. Les modifications qu'ils contiennent entrent en vigueur immédiatement.

Télécharger l'Avis Hebdomadaire N°1131

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

In memoriam



Nous avons l'immense tristesse de vous informer du décès survenu en fin de semaine dernière de Jean-Claude CAIN, initiateur et créateur d'ERMA (ECOLE RUGBY DE MONTFORT L'AMAURY).

Les obsèques se tiendront ce vendredi 16 septembre 2022 à 15h15 en l'Eglise de Montfort l'Amaury.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

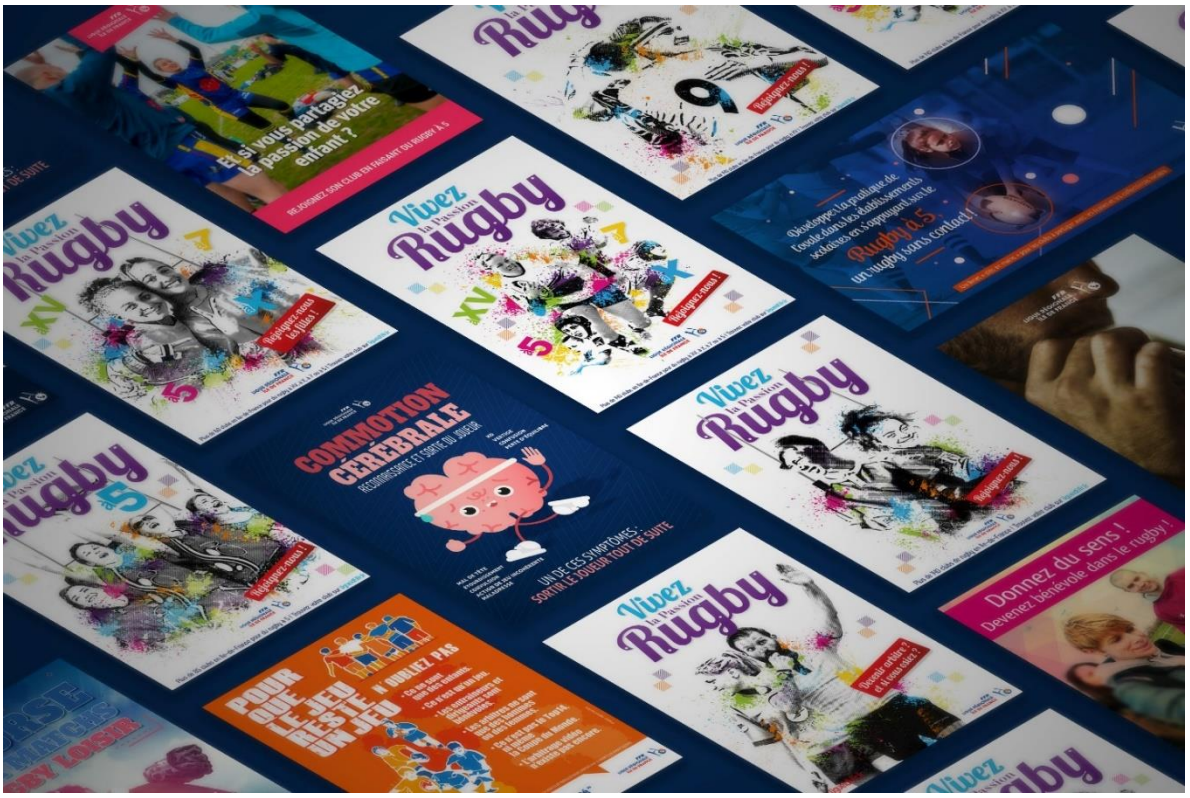
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les 26 chantiers de la Ligue

21 chantiers autour du triptyque SPORTIF – EDUCATIF – CITOYEN :

SPORTIF

1. Organiser des championnats lisibles et qui permettent une activité jusqu'en mai
2. Favoriser un rugby de mouvement
3. Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements
4. Assouplir l'accès aux formations fédérales avec baisse des prix et accès en distanciel
5. Booster le Rugby à 7
6. Continuer la relance du Rugby Loisir à XV
7. Maintenir la croissance du Rugby à 5
8. Contribuer à améliorer les infrastructures de rugby franciliennes
9. Valoriser et faire monter en puissance l'arbitrage francilien
10. Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales

EDUCATIF

11. Favoriser le rugby dans le monde scolaire, en lien avec les comités départementaux
12. Soutenir le rugby dans le secondaire et l'universitaire
13. Multiplier les outils pour les écoles de rugby en lien avec les comités départementaux
14. Valoriser les éducateurs
15. Valoriser les réussites scolaires autant que sportives

CITOYEN

16. Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville et zones de revitalisation rurale
17. Développer les sections de Rugby Adapté
18. Favoriser la création de sections de Rugby Santé et Rugby Bien-être
19. Multiplier les actions éco-citoyennes et créer le kit de l'éco-rugbyman
20. Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
21. Continuer à lutter contre les discriminations, incivilités et violences

… et 5 chantiers en soutien des clubs

1. Aider les clubs à se structurer et à grandir
2. Valoriser les actions des clubs et diffuser leurs bonnes pratiques
3. Conserver une communication simple et réactive de la LIFR avec tous les clubs
4. Avoir un management ouvert et garantir l'indépendance des organes disciplinaires
5. Capitaliser sur France 2023 et Paris 2024

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires de la LIFR
au soutien du rugby francilien



Les mécènes de la LIFR
au soutien du rugby francilien

































FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 42 86	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 42 85	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 22 59 57 13	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 22 59 57 13	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 22 59 57 13	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Citoyenneté	01 43 42 51 51	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	01 43 42 49 93	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	01 43 42 51 51	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91	edr@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes)	01 43 42 49 91	epreuves@idfrugby.fr
Epreuves (Seniors)	01 43 42 42 86	
Financier	01 43 42 46 87	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 46 88	formation@idfrugby.fr
France 2023 - Paris 2024	01 43 42 49 93	contact2023-2024@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 42 85	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51	rapport-officiel@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	01 43 42 42 86	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91	rugby-loisir@idfrugby.fr
Scolaire	01 43 42 49 91	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !